Image not found or type unknown

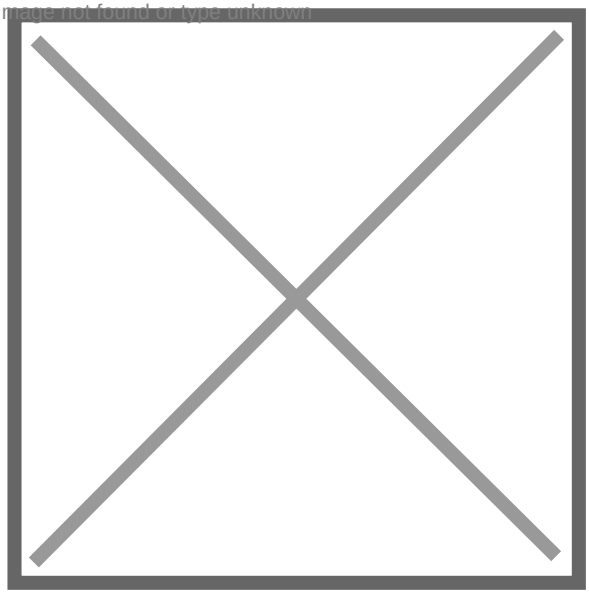

Usurpation d'identite au niveau banquaire

Par **collins**, le **26/09/2017** à **15:59**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

je suis victime d'une usurpation d'identité au niveau bancaire étant marie de 2005 a 2012 je me rend compte que je suis couvert de dettes engendrer par mon ex femme marié celle-ci ma mis dans un fausser avec un endettement de 60000 euro faîtes a plusieurs Bank a l'aide de ma fiche paye et une imitation de ma signature sur les différents. Contrat souscrit sur divers Bank: sofimo, casden ,etc....
de ce faite je souhaiterais me procurer le contrat initiale de ses diffèrent crédit afin de prouver ma non participation a ces demande de crédits..[smile17]

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **amajuris**, le **26/09/2017** à **17:05**

bonjour,
vous pouvez commencer par déposer une plainte contre votre ex-femme et voir avec un avocat la meilleurs stratégie pour vous défendre.
si vous êtes divorcé depuis 20012, cela signifie que votre ex a eu ces prêts avec une feuille de paie datant de cetté époque donc vieille de 5 ans.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés